

JM  
AUDIT & CONSEILS

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE  
ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

**PACT ARIM de la SEINE SAINT DENIS**  
**Association à but non lucratif**

**54/56 Avenue du Président Wilson**  
**93100 MONTREUIL**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**SUR LES COMPTES ANNUELS**  
**Exercice clos le 31 décembre 2010**

ENERGY PARK - Bât. 7 - 4e étage - 132/134 boulevard de Verdun - 92400 COURBEVOIE  
Tél. : 01.55.70.28.00. - Fax : 01.55.70.28.10

SOCIETE INSCRITE AU TABLEAU DE L'ORDRE DES EXPERTS COMPTABLES - REGION DE PARIS ILE-DE-FRANCE  
MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE VERSAILLES  
SAS AU CAPITAL DE 40 000 € - R.C. PARIS B 398 369 757 - SIRET 398 369 757 00035 - TVA FR 57398309757

**PACT ARIM de la SEINE SAINT DENIS**  
**Association à but non lucratif**

**54/56 Avenue du Président Wilson**  
**93100 MONTREUIL**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Exercice clos le 31 décembre 2010**

Aux Membres,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 12 juin 2006, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association PACT ARIM 93, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et les informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Association. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

**I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages, ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurants dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans l'annexe :

- la note 1.2 de l'annexe présente les résultats déficitaires du PACT ARIM 93 pour l'exercice clos le 31/12/2010
- La note 1.3 structure informe sur la mise en place du plan de sauvegarde.

En conséquence, il subsiste une incertitude sur la continuité de l'exploitation.

## II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

*Règles et principes comptables :*

- La note 1.15 de l'annexe indique les modalités de comptabilisation des subventions.

Dans le cadre de notre mission, nous avons été conduits à contrôler notamment les opérations relatives aux subventions attribuées sur l'exercice. Nous avons obtenu les éléments probants justifiant la réalité et l'exhaustivité des opérations comptabilisées à ce titre. Nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de l'évaluation des montants restant à encaisser sur ces subventions à la clôture de l'exercice. Nos travaux ont essentiellement porté sur l'analyse des conventions de subvention signées entre votre association et ses financeurs.

*Estimations*

- La note 1.3 de l'annexe souligne que depuis juillet 2010 le PACT ARIM 93 a préparé et présenté à ses salariés un projet de réorganisation et de restructuration qui devrait aboutir au cours du 1er semestre 2011 à la signature d'un plan de sauvegarde de l'emploi. Une provision pour charge de 156 K€ au titre de ce plan a d'ores et déjà pu être évaluée et comptabilisée avec suffisamment de certitude à la clôture des comptes de l'exercice 2010.
- La note 1.5 de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la valorisation des charges et des produits relatifs aux contrats à long terme ainsi que la méthode de reconnaissance du revenu.
- La note 1.14 de l'annexe indique qu'un produit à recevoir a été constaté concernant la subvention du conseil général et du conseil régional tenant compte du pourcentage estimé de dossiers notifiés.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir les calculs effectués et à examiner les procédures d'approbation par la Direction.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Association et dans les documents adressés aux Membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Courbevoie, le 30 Mai 2011

**POUR JM AUDIT ET CONSEILS**



**Gérard PICAULT**



**Pascale RENO**

Commissaires aux comptes  
Membres de la Compagnie Régionale de Versailles

## BILAN ACTIF

POSTE	Brut	Amort. et provisions	Net	Exercice précédent
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
. Capital souscrit non appelé				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
. Frais d'établissement				
. Frais de recherche et développement				
. Concessions, brevets et droits assimilés	156 463	140 769	15 694	37 457
. Fonds commercial			0	0
. Autres immobilisations incorporelles				
. Avances et acptes s/immob. incorporelles	0		0	268
<b>Immobilisations corporelles</b>				
. Terrains			0	0
. Constructions			0	0
. Inst. techn. mat.et out. industriels	1 039	1 039	0	0
. Autres immobilisations corporelles	1 096 019	803 010	293 010	353 466
. Immobilisations en cours	117 157	117 157	0	0
. Avances et acomptes sur immob. corp.				0
<b>Immobilisations financières</b>				
. Participations				0
. Autres participations	163 643	70 062	93 581	93 581
. Créances rattachées à des participations	0	0	0	0
. Autres titres immobilisés	0	0	0	0
. Prêts	3 898	0	3 898	3 898
. Autres immobilisations financières	73 633	23 382	50 252	53 280
<b>Total I</b>	<b>1 611 852</b>	<b>1 155 418</b>	<b>456 434</b>	<b>541 950</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
. Matières premières et approvisionnements				0
. En cours de production de biens			0	0
. En cours de production de services				0
. Produits intermédiaires et finis	0	0	0	0
. Marchandises				0
. Avances & acomptes versés sur cdes	20 838	0	20 838	24 723
<b>Créances</b>				
. Clients et comptes rattachés	3 799 883	698 074	3 101 809	3 639 258
. Autres créances d'exploitation	66 565	0	66 565	152 450
. Groupe et associés	780 294	0	780 294	878 213
. Créances diverses	1 143 279	280 262	863 017	979 048
. Valeurs mobilières de placement	2 741 730		2 741 730	3 527 932
. Disponibilités	4 310 442		4 310 442	4 025 945
. Charges constatées d'avance	49 934		49 934	108 741
<b>Total II</b>	<b>12 912 964</b>	<b>978 335</b>	<b>11 934 629</b>	<b>13 336 310</b>
. Charges à répartir sur plusieurs exerc. (III)				
. Primes remboursement des obligations (IV)				
. Ecart de conversion actif (V)	65 690		65 690	68 870
<b>TOTAL ACTIF (I+II+III+IV+V)</b>	<b>14 590 506</b>	<b>2 133 753</b>	<b>12 456 753</b>	<b>13 947 130</b>

## BILAN PASSIF

POSTE	Montant net	Exercice précédent
<b>FONDS ASSOCIATIFS</b>		
. Fonds associatifs sans droit de reprise		
. Ecart de réévaluation		
. Réserves	4 000 000	4 820 000
. Report à nouveau	887 052	1 716 692
. EXCEDENT/INSUFFISANCE DE L'EXERCICE	-1 745 454	-1 649 640
. Fonds associatifs avec droit de reprise		
. Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	20	198
. Provisions réglementées	0	0
<b>Total I</b>	<b>3 141 618</b>	<b>4 887 250</b>
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
. Provisions pour risques	633 083	414 395
. Provisions pour charges	103 965	173 153
<b>Total II</b>	<b>737 047</b>	<b>587 548</b>
<b>FONDS DEDIES</b>		
. Sur Subventions de Fonctionnement	37 395	210 230
. Sur Autres Ressources	0	0
<b>Total III</b>	<b>37 395</b>	<b>210 230</b>
<b>DETTES</b>		
. Emprunts obligataires convertibles	0	0
. Autres emprunts obligataires	0	0
. Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 475 936	1 843 372
. Emprunts et dettes financières divers	901 305	913 344
. Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	363 272	434 847
. Dettes fournisseurs et comptes rattachés	747 981	784 228
. Dettes fiscales et sociales	1 278 994	1 408 031
. Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	6 388	15 577
. Autres dettes	2 232 966	2 396 202
. Produits constatés d'avance	533 353	466 500
<b>Total IV</b>	<b>8 540 195</b>	<b>8 262 101</b>
. Ecart de conversion passif (V)	498	0
<b>TOTAL PASSIF (I+II+III+IV+V)</b>	<b>12 456 753</b>	<b>13 947 130</b>

## COMPTE DE RESULTAT

POSTE	Exercice N (12 mois)	Exercice N-1 (12 mois)
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
. Ventes de marchandises France		
. Ventes de marchandises Export		
. Production vendue France (biens)		
. Production vendue Export (biens)		
. Production vendue France (services)	4 471 071	4 833 562
. Production vendue Export (services)		
. Production stockée	0	-4 874
. Production immobilisée		
. Subventions d'exploitation	1 225 401	1 365 276
. Reprises sur provisions & amortissements et transferts de ch.	621 995	237 747
. Autres produits	24 595	12 493
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>	<b>6 343 062</b>	<b>6 444 204</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
. Achats de marchandises		
. Variation de stock		
. Achats de matières premières et autres approvisionnements		
. Variation de stock		
. Autres achats et charges externes	2 315 687	2 535 008
. Impôts, taxes et versements assimilés	302 223	363 846
. Salaires et traitements	3 053 506	3 021 294
. Charges sociales	1 446 580	1 466 605
<b>DOTATION D'EXPLOITATION</b>		
. Sur immo : dotations aux amortissements	142 488	150 890
. Sur immo : dotations aux provisions	0	
. Sur actif circulant : dotations aux provisions	190 692	444 517
. Pour risques et charges : dotations aux provisions	50 361	111 251
. Autres charges	443 464	74 904
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>	<b>7 945 001</b>	<b>8 168 314</b>
<b>1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>-1 601 939</b>	<b>-1 724 110</b>
<b>OPERATIONS EN COMMUN</b>		
. Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
. Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)	5 776	

## COMPTE DE RESULTAT

POSTE	Montant net	Exercice précédent
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
. De participation	0	92 544
. D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	0	0
. Autres intérêts et produits assimilés	31 851	38 441
. Reprises sur provisions et transferts de charges	3 180	97 300
. Différences positives de change	14	0
. Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	-22 862	58 477
<b>Total des produits financiers (V)</b>	<b>12 183</b>	<b>286 762</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
. Dotations aux amortissements et aux provisions	0	25 928
. Intérêts et charges assimilées	13 657	12 068
. Différences négatives de change	0	0
. Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et titres	0	0
<b>Total des charges financières (VI)</b>	<b>13 657</b>	<b>37 996</b>
<b>2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)</b>	<b>-1 474</b>	<b>248 766</b>
<b>3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)</b>	<b>-1 609 189</b>	<b>-1 475 344</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
. Sur opérations de gestion	39 357	264 122
. Sur opérations en capital	8 248	178
. Reprises sur provisions et transferts de charges	78 882	0
<b>Total des produits exceptionnels (VII)</b>	<b>126 487</b>	<b>264 300</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
. Sur opérations de gestion	84 719	131 011
. Sur opérations en capital	0	97 300
. Dotations aux amortissements et aux provisions	350 868	55
<b>Total des charges exceptionnelles (VIII)</b>	<b>435 587</b>	<b>228 366</b>
<b>4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>	<b>-309 100</b>	<b>35 934</b>
. Impôt sur les bénéfices (X)	0	0
<b>TOTAL DES PRODUITS (I+ III+V+VII)</b>	<b>6 481 732</b>	<b>6 995 267</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II+ IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>8 400 021</b>	<b>8 434 676</b>
<b>SOLDE INTERMEDIAIRE</b>	<b>-1 918 289</b>	<b>-1 439 410</b>
+ Report de Ressources non utilisées des Exercices Ant.	172 835	
- Engagements à réaliser sur ressources affectées	0	210 230
<b>EXCEDENT INSUFFISANCE DE L'EXERCICE</b>	<b>-1 745 454</b>	<b>-1 649 640</b>



## ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

<b>1. GENERALITES.....</b>	<b>6</b>
1.1. Rappel de l'activité .....	6
1.2. Secteurs d'activité .....	6
1.3. Faits marquants de l'exercice.....	7
1.4. Référentiel, principes & méthode d'évaluation .....	10
1.5. Contrats à long terme / reconnaissance des produits.....	10
1.6. Immobilisations et amortissements .....	10
1.7. Immobilisations financières .....	10
1.8. Créances .....	11
1.9. Opérations en monnaies étrangères.....	11
1.10. Valeurs mobilières de placement .....	12
1.11. Provisions pour risques et charges .....	12
1.12. Indemnités de départ en retraite .....	12
1.13. Reconnaissance des produits.....	12
1.14. Subventions .....	12
1.15. Méthode de comptabilisation des conventions .....	12
<b>2. AUTRES INFORMATIONS .....</b>	<b>13</b>
2.1. Mandats .....	13
2.2. Représentativité des comptes mandants en trésorerie.....	13
2.3. Droit individuel de formation.....	13
2.4. Effectif au 31.12.2010.....	13
<b>3. REGIME FISCAL .....</b>	<b>13</b>
<b>4. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE.....</b>	<b>14</b>
<b>5. NOTES COMPLEMENTAIRES RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT .....</b>	<b>14</b>

## 1 GENERALITES

### 1.1 Rappel de l'activité

Le « PACT ARIM 93 » est une association régie par la loi de 1901 qui agit sans but lucratif en faveur du logement des populations défavorisées, principalement sur le territoire du Département de la Seine-Saint-Denis. Ses différentes activités menées en 2010 ont consisté en :

- ✓ les services aux particuliers pour l'amélioration de leur logement,
- ✓ l'intervention dans des copropriétés dégradées et les opérations programmées d'amélioration de l'habitat,
- ✓ la fourniture d'actions d'accompagnement social et d'insertion par l'habitat,
- ✓ la gestion de résidences sociales,
- ✓ l'assistance à maîtrise d'ouvrage.

### 1.2 Secteurs d'activité

L'organisation comptable reprend les activités suivantes :

#### « Structure »

Les principales activités exercées par l'association relèvent des pôles suivants :

Pôle **AMO** (Assistance à la Maîtrise d'Ouvrage),

Pôle **SAP** (Services aux Particuliers),

Pôle **PLH** (Politiques Locales de l'Habitat),

Pôle **IS** (Ingénierie Sociale),

#### « Résidences sociales »

L'ensemble des immeubles ayant été cédé en 2004, seule la gestion de ces immeubles a été conservée par le PACT ARIM 93.

#### « International »

Le PACT ARIM 93 n'a plus d'activité internationale mais détient encore des actifs résiduels des opérations antérieurement réalisées à l'étranger.

Il détient notamment des titres et créances attachés à une société immobilière sise à Saint-Domingue ainsi que des comptes bancaires au Mali et en République Dominicaine.

#### « Gestion locative »

Depuis 2007, cette section enregistre l'apurement des affaires des années précédentes.

Les principales caractéristiques tirées de ces comptes ainsi décomposés sont les suivantes :

Section	Résultat 2009	Résultat 2010	Commentaire 2010
Structure	-1 338 928 €	-1 252 298 €	Perte de l'exercice
Résidences sociales	-327 177 €	-450 291 €	Perte de l'exercice
International	-618 €	-925 €	Perte de l'exercice
Gestion locative	17 084 €	-41 939 €	Perte de l'exercice
Total	- 1 649 640 €	-1 745 454 €	Perte de l'exercice

Le détail par activité :

Section	Résultat 2009	Résultat 2010	Commentaire 2010
A.M.O	-178 680 €	-149 323 €	Perte de l'exercice
S.A.P	-231 071 €	-462 451 €	Perte de l'exercice
P.L.H	-184 061 €	-147 312 €	Perte de l'exercice
I.S	-707 487 €	-359 878 €	Perte de l'exercice
DEV	-37 629 €	-133 334 €	Perte de l'exercice
Total	-1 338 928 €	-1 252 298 €	Perte de l'exercice

Le détail par activité et par nature :

Section	Résultat exploitation 2010	Résultat exceptionnel 2010	Résultat financier 2010	Résultat 2010
A.M.O	-127 048 €	-23 460 €	1 185 €	-149 323 €
S.A.P	-363 434 €	-74 017 €	-25 000 €	-462 451 €
P.L.H	-83 902 €	-66 814 €	3 403 €	-147 312 €
I.S	-264 297 €	-100 628 €	5 047 €	-359 878 €
DEV	-125 975 €	-7 750 €	391 €	-133 334 €
Total	-964 655 €	-272 668 €	-14 975 €	-1 252 298 €

NB : résultat par nature déterminé à partir des postes de gestion et non de la classification comptable.

### 1.3 Faits marquants de l'exercice

#### « International »

L'ensemble des actifs détenus à l'étranger fait l'objet de dépréciation ou de provisions pour risques. Néanmoins certains n'en demeurent pas moins recouvrables notamment en République Dominicaine où des actions et procédures peuvent encore être engagées en vue de les rapatrier. Les pertes enregistrées en 2010 concernent les frais engagés en vue d'obtenir la liquidation et la radiation définitive de la société « Sociedad Inmobiliara La Igualda » basée au Chili dans laquelle le PACT ARIM 93 était associé à 50% à l'époque.

**« Gestion Locative »**

Le déficit de l'exercice provient essentiellement de la constatation en 2010 d'une provision de 50 000 euros pour prendre en compte le risque de non recouvrement partiel des fonds issus de la vente du patrimoine immobilier intervenue en 2005 mais séquestrés chez le notaire par plusieurs syndics en réclamation de charges ou de travaux sur les immeubles cédés. Le PACT ARIM 93 conteste une partie substantielle des séquestres opérés.

Au cours de l'exercice 2010 les subventions qui restaient toujours à recevoir au titre de la constitution du patrimoine immobilier cédé en 2005 ont finalement été passées en perte, plus aucun espoir de recouvrement n'étant permis. Cette perte d'un montant total de 66 K€ a été compensée par une reprise de provision à due concurrence et n'a aucun impact sur le résultat de l'exercice.

Un arrêt de la cour d'appel de Paris du 27 janvier 2011, rendu dans le cadre d'une affaire opposant le PACT ARIM 93 à l'un de ses anciens salariés, a partiellement débouté celui-ci de ses demandes et conduit à la reprise partielle d'une provision pour litige à hauteur de 9 K€ à la clôture des comptes 2010.

**« Résidences sociales »**

Depuis 2004, le PACT ARIM 93 a pris à sa charge des travaux de gros entretien théoriquement à la charge du propriétaire pour un total de 236 K€. Un montant de 140 K€ a été perçu en remboursement en août 2009, mais une créance de 96 K€ reste inscrite à l'actif du bilan depuis le 31 décembre 2009. Elle fait l'objet d'une provision totale en raison d'une contestation émise par le propriétaire. Dans ces circonstances, aucune dépense de gros entretien de l'exercice 2010 n'a été portée à l'actif sous la rubrique des créances à recevoir, le PACT ARIM 93 garde à sa charge une dépense totale de 82 K€ pour l'exercice.

Un ancien gardien a assigné le PACT ARIM 93 dans une procédure aux prud'hommes ce qui a conduit à la constitution d'une provision de 20 K€ à la clôture 2008. Cette provision a été maintenue dans son principe et dans son évaluation.

Au cours de l'exercice 2010 le PACT ARIM 93 a définitivement abandonné un volume important de créances irrécouvrables sur des locataires insolvables et introuvables (il ne s'agit que de créanciers ayant quitté leur logement depuis plus de 2 ans). Ces pertes d'un montant total de 182 K€ sont totalement compensées par une reprise de provision à due concurrence et sont sans impact sur le résultat de l'exercice.

La dégradation du recouvrement des créances sur les locataires en place a par ailleurs un impact défavorable sur les comptes de 45 K€.

**« Structure »**

Trois procédures opposant le PACT ARIM 93 à d'anciens cadres sont en cours devant la juridiction des prud'hommes. L'une avait déjà été initiée en 2009 et est toujours en cours. Elle avait donné lieu à l'enregistrement d'une provision de 68 K€ qui est maintenue par prudence. Deux nouvelles procédures ont été initiées en 2010 et ont donné lieu à l'enregistrement d'une provision supplémentaire de 193 K€ à la clôture 2010 quand bien même le PACT ARIM 93 conteste le bienfondé de leurs demandes.

En 2010, une transaction intervenue avec la partie adverse a permis au PACT ARIM 93 d'éteindre une action prud'homale pour laquelle un risque de 48 K€ était provisionné et dans laquelle les chances du PACT étaient compromises. Le montant de la transaction étant inférieur (39 K€), la reprise de provision de 48 K€ a un impact positif sur les comptes de l'exercice.

Depuis juillet 2010, le PACT ARIM 93 a préparé et présenté à ses salariés un projet de réorganisation et de restructuration qui devrait aboutir au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2011 à la signature d'un plan de sauvegarde de l'emploi. Une provision pour charge de 156 K€ au titre de ce plan a d'ores et déjà pu être évaluée et comptabilisée avec suffisamment de certitude à la clôture des comptes de l'exercice 2010.

Des pertes à terminaison au titre de deux contrats (1 MOUS et 1 PDS) en cours d'exécution avaient été évaluées à 69 K€ et donné lieu à la comptabilisation d'une provision à la clôture de l'exercice 2009. Ces contrats se sont achevés en 2010 et la provision a été reprise.

Les engagements pris et restant à réaliser au titre de deux actions subventionnées par Solibail inscrits au passif du bilan sous la rubrique des fonds dédiés pour 173 K€ à la clôture des comptes précédents ont été réalisés en 2010 et les ressources correspondantes ont été rapportées aux résultats de l'exercice par le crédit du compte 789.

Au cours de l'exercice 2010, le PACT ARIM 93 a décidé d'abandonner un volume important de créances demeurant impayées depuis plusieurs années et pour lesquelles une provision pour dépréciation quasi-totale avait été constatée. Les pertes ainsi comptabilisées pour 160 K€ sont compensées par une reprise de provision de 152 K€.

#### 1.4 Référentiel, principes & méthode d'évaluation

Les comptes annuels de l'exercice 2010 sont établis dans le respect des conventions générales prescrites par le plan comptable général, des règlements 99.03 et 99.01 du comité de la réglementation comptable et des méthodes d'évaluation décrites ci-après.

#### 1.5 Contrats à long terme / reconnaissance des produits

Depuis 2008 nous disposons d'informations précises et fiables fournies dans le cadre du suivi des temps passés et de la facturation. La constatation des produits et des charges relatifs aux contrats à long terme s'effectue à l'avancement. Le pourcentage d'avancement est déterminé par le rapport entre le nombre de jours réalisé sur le contrat et le nombre de jours total du contrat estimé.

A cet effet les comptes de chaque exercice enregistrent :

- ✓ l'annulation du montant des travaux facturés par avance ;
- ✓ la valeur des travaux correspondant aux temps passés et non encore facturés à la clôture de l'exercice ;
- ✓ le montant des pertes à terminaison au regard du temps passé et du temps restant à passer pour satisfaire aux obligations contractuelles.

Aucun changement de méthode n'est intervenu en cette matière au cours de l'exercice.

#### 1.6 Immobilisations et amortissements

Conformément à la réglementation comptable sur les actifs (art. 321-10-1 du PCG), les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, compte tenu des frais accessoires nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises et escomptes de règlements obtenus.

Conformément à l'art. 322-1-3 du PCG, les amortissements des investissements de l'association sont calculés en fonction de leur durée d'utilité suivante :

Postes	Durée	Mode
Immobilisations incorporelles	De 3 à 5 ans	Linéaire
Matériel industriel	5 ans	Linéaire
Agencements et aménagements des constructions	De 5 à 10 ans	Linéaire
Matériel de transport	5 ans	Linéaire
Matériel bureau et informatique	De 3 à 5 ans	Linéaire
Mobilier de bureau	De 5 à 10 ans	Linéaire

#### 1.7 Immobilisations financières

Les titres de participations et les dépôts de garantie versés sont inscrits au bilan à leur coût d'acquisition ou d'apport.

Une dépréciation est constituée à la clôture de l'exercice lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition.

Le Conseil d'Association avait soulevé la question de la grande difficulté financière de l'UES SIPRHEM. Un audit rapide a été réalisé au cours de l'exercice 2009. La situation financière de la SIPRHEM et de son association la SEDES a pu être examinée ce qui a permis de lever les principaux doutes quant aux risques financiers encourus par le PACT ARIM 93 au titre de la détention de ces titres.

## **1.8 Créances**

Les créances sont enregistrées pour leur valeur nominale. Elles sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés liées à leur recouvrement.

Les dépréciations des créances détenues sur les locataires des logements sociaux sont estimées à hauteur :

- ✓ de 100 % des créances de plus de 18 mois et sur les locataires sortis,
- ✓ pour les locataires présents à la clôture de l'exercice :
- ✓ 75 % pour les créances de 12 à 18 mois,
- ✓ 50 % pour les créances de 6 à 12 mois,
- ✓ 25 % pour les créances de 3 à 6 mois,
- ✓ 20 % pour les créances comprises entre 2 à 3 mois.

Les dépréciations des créances détenues sur les autres clients sont estimées à hauteur de :

- ✓ 30 % pour les créances comprises entre 4 et 12 mois,
- ✓ 50 % pour les créances comprises entre 1 et 2 années d'ancienneté,
- ✓ 70 % pour les créances comprises entre 2 et 3 années d'ancienneté,
- ✓ 90 % pour les créances comprises entre 3 et 4 années d'ancienneté,
- ✓ 95 % pour les créances comprises entre 4 et 5 années d'ancienneté,
- ✓ 100 % pour les créances de plus de 5 années d'ancienneté.
- ✓ Ces règles font l'objet d'ajustement en fonction des créances au cas par cas.

## **1.9 Opérations en monnaies étrangères**

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre valeur à la date de l'opération.

Les créances et dettes en monnaies étrangères existant à la clôture de l'exercice sont converties au cours en vigueur à cette date. La différence de conversion est inscrite au bilan aux postes « écarts de conversion ».

Les pertes latentes de change font l'objet d'une provision pour risques.

Les comptes de trésorerie en monnaies étrangères existant à la clôture de l'exercice sont convertis au cours en vigueur à cette date. Les gains ou pertes de change résultant de cette conversion sont enregistrés en résultat.

### **1.10 Valeurs mobilières de placement**

Les valeurs mobilières de placement figurent à l'actif pour leur valeur d'acquisition.

Les plus ou moins values de cession sont enregistrées selon la méthode « premier entré – premier sorti ». Les placements sont sans risque en capital.

### **1.11 Provisions pour risques et charges**

Ces provisions, enregistrées en conformité avec l'article 312-1 du PCG, sont destinées à couvrir les risques et les charges que des événements en cours ou survenus rendent probables, nettement précisés quant à leur objet mais dont la réalisation et l'échéance ou le montant sont incertains.

Elles comprennent notamment les indemnités estimées par l'association au titre des actions en réclamation de la part de tiers et les risques liés à la réalisation de certains actifs.

### **1.12 Indemnités de départ en retraite**

Les obligations liées aux indemnités légales ou conventionnelles de départ à la retraite ont été évaluées à la date du 31 décembre 2010.

Ces indemnités ne font pas l'objet d'une comptabilisation mais d'une mention en engagements hors bilan conformément à la possibilité offerte par la recommandation 2003.R01.

Le montant mentionné en engagements hors bilan est déterminé à la clôture de l'exercice en tenant compte de l'ancienneté du personnel, de sa probabilité de présence dans l'entreprise à la date de départ en retraite et des tables de mortalité.

### **1.13 Reconnaissance des produits**

Le fait générateur pour la comptabilisation des produits est :

- ✓ pour les prestations de services, leur réalisation,
- ✓ pour les subventions, la réalisation des conditions d'attribution.

Des produits à recevoir sont constatés en fonction du degré d'avancement des travaux.

### **1.14 Subventions**

Les subventions du Conseil Général et du Conseil Régional sont attribuées à la notification du dossier. Un produit à recevoir sur les dossiers réalisés mais non notifiés est constaté à concurrence du % de notification des dossiers de l'exercice en cours par rapport au nombre total de dossiers traités.

### **1.15 Méthode de comptabilisation des conventions**

Les subventions sont comptabilisées à la date de signature des conventions. Un produit d'avance est constaté lorsque la subvention est pluriannuelle. Un fonds dédié est constaté lorsque la subvention est affectée à des objectifs quantifiés et non réalisés à la fin de l'exercice.



## 2 AUTRES INFORMATIONS

### 2.1 Mandats

Dans le cadre de la mission d'assistance administrative et financière sur la gestion des fonds d'intervention de quartiers, l'association a mandat pour gérer des fonds issus d'aides publiques.

Les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés, reprennent les créances et les dettes issues de cette activité de gestion des fonds sous mandat. Ces fonds sont représentés en trésorerie.

### 2.2 Représentativité des comptes mandants en trésorerie

	Structure		Gestion locative		Comptes annuels	
	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
522..... Fonds sous mandats	1 391 901		126 098		1 518 000	-
508..... SICAV	672 625				672 625	-
512..... Banque	7 764		51 920		59 684	-
411000.... Clients copro bailleur				178 018	-	178 018
467030001 MOUS Pantin		32 366			-	32 366
467401000 Fonds non affectés sur dossiers		7 655			-	7 655
467402000 Fonds d'aide collectif		83 635			-	83 635
467405010 FIQ Ville collectif		1 914 185			-	1 914 185
467450200 Plus Values de Sicav à reverser FIQ		34 449			-	34 449
	2 072 291	2 072 291	178 018	178 018	2 250 309	2 250 309

### 2.3 Droit individuel de formation

En application de l'avis 2004.F du comité d'urgence relatif à la comptabilisation du droit individuel à la formation l'association n'a provisionné aucun droit dans les comptes de l'exercice au 31 décembre 2010. Les droits acquis au 31 décembre 2010 sont évalués à 6 020 heures.

### 2.4 Effectif au 31.12.2010

Ventilation de l'effectif par collègue

Collège	Hommes	Femmes	Total
Non Cadres	19	39	58
Cadres	9	10	19
Total	28	49	77

## 3 REGIME FISCAL

En application des textes en vigueur dont notamment la réponse de l'administration en date du 6 octobre 1999 à la Fédération nationale du mouvement « PACT ARIM », les activités ont été décomposées, selon qu'elles sont ou non considérées comme « lucratives ».

Depuis l'exercice 2005, les activités du PACT ARIM 93 sont fiscalement à prépondérance lucrative et entrent donc complètement dans le champ d'application de l'impôt sur les bénéfices et de la TVA (calcul de coefficient d'assujettissement selon nouvelle rédaction de l'article 209 de l'annexe II du CGI).

#### **4 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE**

Aucun événement significatif ne s'est produit après la date de clôture de l'exercice.

#### **5 NOTES COMPLEMENTAIRES RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT**

Etat de l'actif immobilisé	p. 15
Etat des amortissements	p. 16
Etat des provisions inscrites au bilan	p. 17
Etat des dettes de financement	p. 18
Etat des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice	p. 19
Tableau des filiales & participations	p. 20
Charges à payer	p. 21
Charges et Produits constatés d'avance	p. 21
Produits à recevoir	p. 21
Subventions de fonctionnement affectées	p. 22
Suivi des fonds associatifs	p. 22
Engagements hors bilan	p. 23
Rémunérations des trois plus hauts cadres de l'association	p. 23
Honoraires du Commissaire Aux Comptes	p. 23

## ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE

POSTES	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentation Virement	Augmentation Acquisition	Diminution Virement	Diminution Cessions hors Service	Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine
<b>I</b>							
Frais d'établissement	149 223		7 240			156 463	
<b>II</b>							
Autres immobilisations incorporelles							
Terrains							
Constructions							
Sur sol propre							
Greuvées de droits							
Constructions							
Réhabilitations							
Greuvées de droit							
Installations générales							
Installations techniques, matériel industriel	1 039	0	0	0	0	1 039	
Autres immobilisations corporelles							
Installations générales, agencements	387 173		55 145		5 796	436 522	
Matériel de transport	29 930	0	46	0	22 476	7 500	
Matériel de bureau et mobilier	657 622	0	0	0	5 624	651 998	
Emballages récupérables							
Immobilisations en cours	117 425	0		0	268	117 157	
Avances et acomptes							
<b>III</b>							
<b>TOTAL</b>	1 193 188	0	55 191	0	34 164	1 214 215	0
Participations							
Autres participations	163 643	0	0	0	0	163 643	
Autres titres immobilisés							
Prêts et autres immobilisations financières	80 559	0	63	0	3 091	77 531	
<b>IV</b>							
<b>TOTAL</b>	244 202	0	63	0	3 091	241 174	0
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)</b>	1 586 613	0	62 494	0	37 255	1 611 852	0

## ETAT DES AMORTISSEMENTS

POSTES	Amts cumulés au début de l'exercice	Dotations de l'exercice - Exploitation	Reprises de l'exercice	Amts cumulés à la fin de l'exercice	VENTILATION DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			MOUVEMENTS DEROGATOIRES		
					linéaire	dégressif	exceptionnel	dotations	reprises	
<b>I</b>										
Frais d'établissement	111 766	29 003	0	140 769	29 003	0	0			
<b>II</b>										
Autres immobilisations incorporelles										
Terrains										
Constructions										
Sur sol propre										
Greévées de droits										
Constructions										
Réhabilitations										
Greévées de droit										
Installations générales	1 039	0	0	1 039	0	0	0			
Installations techniques, matériel industriel										
Autres immobilisations corporelles										
Installations générales, agencements	218 054	68 781,20	5 796,17	281 039	68 504	0	278			
Matériel de transport	27 773	2 202,99	22 476,01	7 500	530	0	1 673			
Matériel de bureau et mobilier	475 432	44 663,35	5 624,09	514 471	44 451	0	212			0
Emballages récupérables										
Immobilisations en cours										
Avances et acomptes										
<b>III</b>										
<b>TOTAL</b>	722 297	115 648	33 896	804 049	113 485	0	2 163	0	0	0
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III)</b>	834 063	144 651	33 896	944 817	142 488	0	2 163	0	0	0

## ETAT DES PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentation dotations	Diminution reprises		Montant à la fin de l'exercice
			Utilisées	Non utilisées	
Provisions pour reconstitution gisements					
Provisions pour investissements					
Provisions pour hausse de prix					
Amortissements dérogatoires					0
Prov. pour implantation à l'étranger avant 92					
Prov. pour implantation à l'étranger après 92					
Autres provisions réglementées					
<b>TOTAL I</b>	0	0	0	0	0
Provisions pour litiges	176 286	193 000	48 000	9 693	311 593
Provisions pour garanties aux clients					
Provisions pour pertes sur marchés à terme	69 506	156 066	69 506		156 066
Provisions pour amendes					
Provisions pour pertes de change	68 869		3 180		65 689
Provisions pour pensions					
Provisions pour impôts	0				0
Provisions pour renouvellement					
Provisions pour grosses réparations	0				0
Provisions pour charges sociales					
Autres provisions pour charges	272 886		69 189		203 697
<b>TOTAL II</b>	587 548	349 066	189 875	9 693	737 047
Provisions sur immobilisations					
incorporelles	0				0
corporelles	117 157				117 157
titres	70 062				70 062
autres immobilisations financières	23 382				23 382
Provisions sur stocks et en cours	0				0
Provisions sur comptes clients	995 357	187 935	485 219		698 074
Autres provisions pour dépréciation	227 505	52 756			280 262
<b>TOTAL III</b>	1 433 463	240 692	485 219	0	1 188 936
<b>TOTAL GENERAL (I+ II + III)</b>	2 021 011	589 758	675 094	9 693	1 925 982

## ETAT DES DETTES DE FINANCEMENT

SECTIONS	Capital restant dû fin 2009	Remboursement de l'exercice/ Virements internes	Capital restant dû fin 2010	Court terme -1 an	Moyen terme 1 an à 5 ans	Long terme + 5 ans	Intérêts payés	Intérêts courus 2009	Intérêts courus cumulés au 31/12/2010	Charges d'intérêts
Fonctionnement	81 370	6 072	75 299	4 196	17 428	53 675	1 207	16	0	1 191
<b>Totaux emprunts</b>	<b>81 370</b>	<b>6 072</b>	<b>75 299</b>	<b>4 196</b>	<b>17 428</b>	<b>53 675</b>	<b>1 207</b>	<b>16</b>	<b>0</b>	<b>1 191</b>
PANTIN			2 731	2 731	0					
SAINT DENIS			1 199	1 199						
<b>Autres emprunts de fonctionnement</b>			<b>3 930</b>	<b>3 930</b>	<b>0</b>	<b>0</b>				
CREDIT COOPERATIF			2 392 414	2 392 414	0					
CAISSE D'EPARGNE (Préfin. Dossiers)			0	0						
BRCC (FIQ)			4 293	4 293						
<b>Déouverts bancaires</b>			<b>2 396 707</b>	<b>2 396 707</b>	<b>0</b>	<b>0</b>				
Avance CNAVTS			15 245			15 245				
Avance du Conseil Général de Seine St Denis			800 000		800 000					
<b>Autres dettes financières de fonctionnement</b>			<b>815 245</b>		<b>800 000</b>	<b>15 245</b>				
Dépôts de Garantie Locataire			86 060			86 060				
			86 060			86 060				
<b>TOTAUX GENERAUX</b>			<b>3 377 241</b>	<b>2 404 833</b>	<b>817 428</b>	<b>154 980</b>				

## ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

ETAT DES CREANCES	Brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans
Créances rattachées à des participations			
Prêts	3 898		3 898
Autres immobilisations financières	73 633		73 633
Clients douteux ou litigieux	971 981		971 981
Autres créances clients	2 827 902	2 827 902	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	15 801	15 801	
Organismes sociaux	272	272	
Etat : impôt sur les bénéfices		0	
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	45 494	45 494	
Etat : autres impôts et taxes	4 998	4 998	
Etat : divers		0	
Groupe et associés	780 294	780 294	
Débiteurs divers	1 143 279	1 143 279	
Créances sur les mandants		0	
Charges constatées d'avance	49 934	49 934	
<b>TOTAUX</b>	<b>5 917 486</b>	<b>4 867 974</b>	<b>1 049 512</b>
Montant des prêts accordés dans l'exercice	0		
Montant des remboursements de l'exercice	0		
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 2 ans au plus à l'origine	2 396 707	2 396 707		
Emprunts et dettes à plus de 2 ans à l'origine	79 229	4 196	17 428	57 605
Emprunts et dettes financières divers	901 305		800 000	101 305
Fournisseurs et comptes rattachés *	747 981	747 981		
Personnel et comptes rattachés	286 017	286 017		
Organismes sociaux	372 481	372 481		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	535 541	535 541		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts et taxes	84 955	84 955		
Dettes sur immobilisations & cptes rattachés	6 388	6 388		
Groupe et associés				
Autres dettes	143 897	143 897		
Dettes engagées pour le compte des mandants	2 089 069	2 089 069		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	533 353	533 353		
<b>TOTAUX</b>	<b>8 176 923</b>	<b>7 200 584,49</b>	<b>817 428</b>	<b>158 911</b>
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	6 072			
Montant des divers emprunts aup. d'associés				
Fournisseurs et comptes rattachés * :				
La dettes envers le fournisseurs est de	747 981			
dont supérieur à 60 jours	292 671			

TABLEAU DES FILIALES &amp; PARTICIPATIONS

Entreprises	Valeur Brute des titres à l'actif	Valeur Nette à l'actif	Capital social	% de détention	Capitaux propres au 31/12/2009 (en €)	dont résultat (en €)
SEM PACT 93	78 000	78 000	710 000	10,99	1 397 030	296 742
SCI PACT	9 147	9 147	9 147	100,00	16 908	7 761
PROMOTORA DE DESAROLLO CENTROS HISTORICOS	70 062	0	37 016	50,00	nc	nc
SIPRHEM	4 573	4 573	9 180	50,00	1 686 416	238 697



**CHARGES A PAYER**

Charges à payer comprises dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	141 893
Dettes fiscales et sociales	493 782
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Intérêts courus non échus sur comptes bancaires	
Clients	155 766
Autres dettes	12 346
<b>TOTAL</b>	<b>803 787</b>

**CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE**

	Charges	Produits
Charges et produits d'exploitation	49 934	533 353
Charges et produits financiers		
Charges et produits exceptionnels		

**PRODUITS A RECEVOIR**

Produits à recevoir compris dans les postes suivants du bilan	Montant
Immobilisations financières	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances	
Créances clients et comptes rattachés	943 430
Personnel	
Organismes sociaux	
Etat	
Fournisseurs	157
Divers produits à recevoir	560 820
Autres créances	
Valeurs mobilières de placement	
Disponibilités	
<b>TOTAL</b>	<b>1 504 407</b>

## SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AFFECTEES

Ressources	Montant Initial	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources	Fonds restant à engager en fin d'exercice
		A	B	C	D = A - B + C
SOLIBAIL	250 115	210 230	172 835	0	37 395

## SUIVI DES FONDS ASSOCIATIFS

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
	A	B	C	D = A + B - C
Affectation du résultat 2009 "projet Associatif"	820 000	0	820 000	0
Affectation du résultat 2009 "Fond de Roulement"	4 000 000	0	0	4 000 000

## ENGAGEMENTS HORS BILAN

Engagements donnés par le PACT ARIM 93	Montant (en €)
Indemnités de départ en retraite	169 437
<b>TOTAL</b>	169 437

Engagements donnés par la SCI PACT (détenue à 100% par le PACT ARIM 93)	Montant (en €)
Caution hypothécaire de l'ensemble immobilier sis au 54-56 avenue du Président Wilson à Montreuil et de la propriété sise au 58 avenue du Président Wilson à Montreuil Caution donnée au profit de la Ville de Montfermeil	1 442 389
<b>TOTAL</b>	1 442 389

Engagements reçus	Montant (en €)
<b>TOTAL</b>	Néant

## DIVERS

REMUNERATIONS DES TROIS PLUS HAUTS CADRES DE L'ASSOCIATION	Montant (en €)
Rémunérations brutes versées globalement aux trois plus hauts cadres de l'association	220 455
<b>TOTAL</b>	220 455

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	Montant (en €)
Mission légale de contrôle des comptes	33 794
<b>TOTAL</b>	33 794